

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité :
VILLE DE VALOGNES
Place Général de Gaulle
50700 - VALOGNES
2. - Mode de passation du Marché :
Procédure adaptée en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 et du décret n°2016-360 relatifs aux marchés publics (articles 27 et 34 du décret).
3. - Objet du Marché :
REQUALIFICATION DU CŒUR DE VILLE :
PHASE 2C – AMENAGEMENT DES BOULEVARDS
DIVISION LECLERC ET DE VERDUN.
Lot unique.
➤ Tranche ferme : secteur rue des Ecoles –
rue du Balnéaire :
délai d'exécution : 5 mois
➤ Tranche optionnelle n°1 : réfection des
enrobés de la rue du Vieux Château :
délai d'exécution : 2 semaines.
Date d'intervention programmée des travaux :
2^{ème} semestre 2019.
Les prestations comprennent essentiellement :
création et extension des réseaux eaux
pluviales et éclairage public; travaux de
terrassement généraux, empierrement des
chaussées, parkings et trottoirs; fourniture et
pose de bordures et caniveaux; création de
grilles de collecte des eaux pluviales; mise en
œuvre des enrobés; mise en œuvre de béton
désactivé sur trottoirs; fourniture et pose de
candélabres, luminaires, mobiliers urbains et
équipements divers; travaux de maçonnerie et
création d'emmarchements, réalisation des
peintures routières et de signalisation
verticale; apport de terre végétale; réalisation
de plantations ...
4. - Obtention du dossier :
Le D.C.E. est consultable et téléchargeable
gratuitement sur notre profil acheteur :
<http://www.synapse-ouest.com>
La transmission des offres se fera par voie
électronique sur notre profil acheteur :
<http://www.synapse-ouest.com>
Pour tout renseignement relatif à l'usage de la
plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser
à l'équipe support de SYNAPSE Ouest :
support@synapse-ouest.com ou par téléphone
au 02 99 55 02 05.

5. – Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
6. – Justifications à produire :
- Lettre de candidature (formulaire DC1)
- Déclaration du candidat (formulaire DC2)
- Un extrait K-bis datant de moins de 3 mois
- Les attestations d'assurance au titre des responsabilités civiles et professionnelles
- Une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires.
Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation.
7. – Modalités de financement : Fonds propres (*autofinancement et subventions attendues*) et emprunts (*budget primitif d'investissement*).
8. – Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :
1 – valeur technique de l'offre (40%)
2 – prix des prestations (60%)
9. – Renseignements techniques :
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :
Messieurs LE BERRE et COUPPEY – Services techniques Municipaux
☎ 02.33.95.82.01
secretariat-technique@mairie-valognes.fr
10. – Date limite de réception des offres : Mardi 16 avril 2019, à 12 heures.
11. – Date d'envoi de l'avis : Mardi 19 mars 2019.
12. – Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – BP 25086 -14000 CAEN
•Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
•Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art. L 521-1 du CJA)
•Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA)
•Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.